

3. Je respecte le code vestimentaire établi par l'équipe-école

- J'ai une tenue et une apparence physique convenables à un lieu d'éducation.
- Ma tenue vestimentaire et mes accessoires sont décents et respectent en tout temps les valeurs de l'école.
- Dans les laboratoires, les ateliers et en cuisine, je respecte les règles de sécurité spécifiques énoncées par le personnel en ce qui concerne la tenue vestimentaire.
- Je porte les vêtements autorisés.

Ce qui est autorisé



Vêtements de la compagnie Flip Design à l'effigie de la PRO ou des Titans ou l'équivalent de ces modèles.

Ces équivalents doivent être noirs, unis, opaques, et sans logo

vêtements qui cachent entièrement les sous-vêtements

vêtements dont le haut et le bas se superposent

vêtements qui couvrent les épaules et le dos

shorts, bermudas, robes ou jupes qui sont d'une longueur minimale à la mi-cuisse (longueur jusqu'au bout des doigts lorsque le bras est le long du corps)

legging entièrement opaque

souliers, des espadrilles ou des sandales qui tiennent bien dans le pied

espadrilles et une tenue sportive lors des cours d'éducation physique *

Ce qui n'est pas autorisé



Altérer ou modifier un vêtement autorisé

Porter des vêtements troués (avec ou sans vêtement en dessous). La frange ou l'effiloché est permis, mais ne doit pas laisser entrevoir la peau

Porter des vêtements prônant la violence, la haine, le racisme, l'affiliation à des gangs criminalisées, le sexisme, la sexualité, les boissons et produits énergisants, les drogues ou l'alcool

Porter des pointes métalliques ou des chaînes de pantalon

Porter un pyjama

Être nu-pied ou mal chaussé (exemple : pantoufles)

Porter des bottes de sécurité (sauf aux ateliers)

Porter un couvre-chef, un châle ou un vêtement d'extérieur dans les classes et sur les étages

Porter le capuchon ou un couvre-chef qui ne permet pas d'identifier l'élève facilement dans l'école

*Le port de vêtements pour l'éducation physique est obligatoire :

Vêtements permettant une liberté de mouvement dont le haut et le bas se superposent

Short ou cuissard d'une longueur minimale à la mi-cuisse

Pantalon de sport

T-Shirt ou chandail de sport couvrant les épaules et le dos

Espadrilles

Lors de journées thématiques ou de sorties autorisées par l'équipe-école, les valeurs de l'école doivent être respectées.

En cas de questionnement sur ma tenue, un comité formé de la direction et d'intervenants étudiera la situation et rendra une décision.

